

PROJET EDUCATIF PERISCOLAIRE : SOMMAIRE

A. Préambule

- La présentation géographique
- La typologie d'Orsay
- Les structures 3-11 ans
- La direction de l'enfance/présentation du service périscolaire

B. Les modalités de fonctionnement

- L'inscription et l'accompagnement des familles/ les horaires
- La spécificité de l'organisation (souplesse, choix des activités...)
- La sécurité (Règlementation : normes, PPMS, Vigipirate...)
- La santé (PAI, prise en charge spécifique de l'enfant, médecin périscolaire)

C. Les objectifs éducatifs

- Lieu d'apprentissage (les différents axes éducatifs et pédagogiques, actions et postures des agents)
- Responsabilisation/ autonomie
- Lieu de créativité
- La pause méridienne

D. La prise en charge extrascolaire

- Les animations de la ville
- Lieu d'apprentissage
- Les sorties
- Les spécificités d'une journée de vacances clm (la notion de repos, la distraction, « prendre le temps », continuité de la journée...)

E. Les partenariats

- L'importance du partenariat
- Les structures départementales : PMI, DDJS...
- Les structures communales, la CPS : écoles, médiathèque, piscine...
- Les associations : lire et faire lire, MJC, ASO...

F. Modalités d'évaluation et suivi des projets

- Les espaces d'échange (les réunions, les conseils périscolaires...)
- Les indicateurs de réussite
- L'analyse des difficultés rencontrées
- Projection de l'action éducative (évolution de la typologie d'Orsay, renouvellement du projet éducatif, prise en compte de l'actualité politico-sociale...)